

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Budget Principal (M57) Commune

Numéro SIRET : 21740058900016
Poste comptable : CFP THONON-LES-BAINS

Budget primitif **relatif à l'exercice 2026** **voté par Nature**

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	44
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	48
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	50
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	51
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	52
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	53
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	54
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	55
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	59
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	60
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	61
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	62
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	63

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0
3	Dépenses d'équipement brut / population	0
4	Encours de dette / population (2) (3)	0
5	DGF / population	2069
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	6 120 567,81	7 047 032,70	A1	926 464,89
Investissement	3 292 150,27	2 808 988,45 (3)	A2	-483 161,82
Fonctionnement	2 828 417,54	4 238 044,25 (4)	A3	1 409 626,71

RESTES A REALISER N-1				
Dépenses		Recettes	Solde (B)	
I + II	2 506 381,20	III + IV	B1	-1 056 499,00
I	2 506 381,20	III	B2	-1 056 499,00
II	0,00	IV	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	-130 034,11
Investissement	A2 + B2	-1 539 660,82
Fonctionnement	A3 + B3	1 409 626,71

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.
(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 2 506 381,20
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	117 318,20
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	265 332,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	2 123 731,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 1 449 882,20
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 449 882,20
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS				A
VOTE		DEPENSES	RECETTES	
	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 563 926,27	4 610 117,80	
		+	+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	2 506 381,20	1 449 882,20	
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 989 692,53	(si solde positif) 0,00	
		=	=	
Total de la section d'investissement (2)		6 060 000,00	6 060 000,00	
VOTE		DEPENSES	RECETTES	
	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	4 635 000,00	3 974 135,28	
		+	+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00	
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 660 864,72	
		=	=	
Total de la section de fonctionnement (3)		4 635 000,00	4 635 000,00	
TOTAL DU BUDGET (4)		10 695 000,00	10 695 000,00	

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AP VOTEES			B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AE VOTEES			B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL		0,00
---------------	--	------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	23 700,00	117 318,20	119 040,00	119 040,00	236 358,20
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	61 113,89	265 332,00	202 805,75	202 805,75	468 137,75
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 426 100,00	2 123 731,00	998 083,05	998 083,05	3 121 814,05
Total des dépenses d'équipement		1 510 913,89	2 506 381,20	1 319 928,80	1 319 928,80	3 826 310,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	27,00	0,00	7 154,00	7 154,00	7 154,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 036 250,00	0,00	1 236 843,47	1 236 843,47	1 236 843,47
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 036 277,00	0,00	1 243 997,47	1 243 997,47	1 243 997,47
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 547 190,89	2 506 381,20	2 563 926,27	2 563 926,27	5 070 307,47

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	2 547 190,89	2 506 381,20	2 563 926,27	2 563 926,27	5 070 307,47
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	989 692,53
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 060 000,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	489 935,80	1 449 882,20	195 843,68	195 843,68	1 645 725,88
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		489 935,80	1 449 882,20	195 843,68	195 843,68	1 645 725,88
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	92 078,09	0,00	144 242,59	144 242,59	144 242,59
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	436 307,71	0,00	2 046 191,53	2 046 191,53	2 046 191,53
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	375,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	59 700,00	0,00	513 840,00	513 840,00	513 840,00
Total des recettes financières		588 460,80	0,00	2 704 274,12	2 704 274,12	2 704 274,12
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 078 396,60	1 449 882,20	2 900 117,80	2 900 117,80	4 350 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 935 657,00		1 710 000,00	1 710 000,00	1 710 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 935 657,00		1 710 000,00	1 710 000,00	1 710 000,00

TOTAL	3 014 053,60	1 449 882,20	4 610 117,80	4 610 117,80	6 060 000,00
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 060 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

1 710 000,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

Budget Principal (M57) - Mairie La Chapelle d'Abondance Budget Principal - BP - 2026

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 389 400,00	0,00	1 514 495,00	1 514 495,00	1 514 495,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	766 800,00	0,00	580 000,00	580 000,00	580 000,00
014	Atténuations de produits	90 060,00	0,00	99 060,00	99 060,00	99 060,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	910 083,00	0,00	569 445,00	569 445,00	569 445,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 156 343,00	0,00	2 763 000,00	2 763 000,00	2 763 000,00
66	Charges financières	173 000,00	0,00	122 000,00	122 000,00	122 000,00
67	Charges spécifiques (3)	20 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	3 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 352 343,00	0,00	2 925 000,00	2 925 000,00	2 925 000,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 935 657,00		1 710 000,00	1 710 000,00	1 710 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 935 657,00		1 710 000,00	1 710 000,00	1 710 000,00

TOTAL	5 288 000,00	0,00	4 635 000,00	4 635 000,00	4 635 000,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 635 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	1 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	522 127,25	0,00	464 982,25	464 982,25	464 982,25
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	212 758,00	0,00	333 782,00	333 782,00	333 782,00
731	Fiscalité locale	2 759 175,00	0,00	2 717 848,03	2 717 848,03	2 717 848,03
74	Dotations et participations (3)	369 756,00	0,00	327 203,00	327 203,00	327 203,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	124 000,00	0,00	130 320,00	130 320,00	130 320,00
Total des recettes de gestion courante		3 988 936,25	0,00	3 974 135,28	3 974 135,28	3 974 135,28
76	Produits financiers	1 586,21	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	48,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 990 570,46	0,00	3 974 135,28	3 974 135,28	3 974 135,28

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	3 990 570,46	0,00	3 974 135,28	3 974 135,28	3 974 135,28
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

					+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					660 864,72

					=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					4 635 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 710 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – DEPENSES			D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 154,00	0,00	7 154,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 236 843,47	0,00	1 236 843,47
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	236 358,20	0,00	236 358,20
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	468 137,75	0,00	468 137,75
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	3 121 814,05	0,00	3 121 814,05
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		5 070 307,47	0,00	5 070 307,47

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	989 692,53
---	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 060 000,00
--	--------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 514 495,00		1 514 495,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	580 000,00		580 000,00
014	Atténuations de produits	99 060,00		99 060,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	569 445,00	0,00	569 445,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	122 000,00	0,00	122 000,00
67	Charges spécifiques (9)	37 000,00	0,00	37 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	3 000,00	0,00	3 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 710 000,00	1 710 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 925 000,00	1 710 000,00	4 635 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 635 000,00
---	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

Budget Principal (M57) - Mairie La Chapelle d'Abondance Budget Principal - BP - 2026

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II
BALANCE GENERALE – RECETTES				D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	144 242,59	0,00	144 242,59
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 645 725,88	0,00	1 645 725,88
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 710 000,00	1 710 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	513 840,00		513 840,00
Recettes d'investissement – Total		2 303 808,47	1 710 000,00	4 013 808,47

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	2 046 191,53
--------------------------------	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 060 000,00
--	--------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	464 982,25		464 982,25
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	333 782,00		333 782,00
731	Fiscalité locale	2 717 848,03		2 717 848,03
74	Dotations et participations (8)	327 203,00		327 203,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	130 320,00	0,00	130 320,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 974 135,28	0,00	3 974 135,28

Budget Principal (M57) - Mairie La Chapelle d'Abondance Budget Principal - BP - 2026

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
		R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	660 864,72
			=
		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 635 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	2 547 190,89	2 506 381,20	0,00	2 563 926,27	2 563 926,27	0,00	2 563 926,27	5 070 307,47
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	23 700,00	117 318,20	0,00	119 040,00	119 040,00	0,00	119 040,00	236 358,20
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	61 113,89	265 332,00	0,00	202 805,75	202 805,75	0,00	202 805,75	468 137,75
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 426 100,00	2 123 731,00	0,00	998 083,05	998 083,05	0,00	998 083,05	3 121 814,05
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 510 913,89	2 506 381,20	0,00	1 319 928,80	1 319 928,80	0,00	1 319 928,80	3 826 310,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	27,00	0,00		7 154,00	7 154,00		7 154,00	7 154,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 036 250,00	0,00		1 236 843,47	1 236 843,47		1 236 843,47	1 236 843,47
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	1 036 277,00	0,00	0,00	1 243 997,47	1 243 997,47	0,00	1 243 997,47	1 243 997,47
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	2 547 190,89	2 506 381,20	0,00	2 563 926,27	2 563 926,27	0,00	2 563 926,27	5 070 307,47
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)		989 692,53
--	--	------------

Total des dépenses d'investissement cumulées		6 060 000,00
--	--	--------------

Budget Principal (M57) - Mairie La Chapelle d'Abondance Budget Principal - BP - 2026

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES			A

RECETTES					
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	2 577 745,89	1 449 882,20	2 563 926,27	2 563 926,27	4 013 808,47
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	489 935,80	1 449 882,20	195 843,68	195 843,68	1 645 725,88
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	489 935,80	1 449 882,20	195 843,68	195 843,68	1 645 725,88
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	92 078,09	0,00	144 242,59	144 242,59	144 242,59
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	375,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	59 700,00	0,00	513 840,00	513 840,00	513 840,00
Total des recettes financières	152 153,09	0,00	658 082,59	658 082,59	658 082,59
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	642 088,89	1 449 882,20	853 926,27	853 926,27	2 303 808,47
021 Virement de la section de fonctionnement	1 935 657,00		1 710 000,00	1 710 000,00	1 710 000,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	1 935 657,00		1 710 000,00	1 710 000,00	1 710 000,00
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00

Affectation au compte 1068 (8)		2 046 191,53
---------------------------------------	--	---------------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	
Total des recettes d'investissement cumulées					6 060 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE		A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	2 547 190,89	2 506 381,20	0,00	2 563 926,27	2 563 926,27	0,00	2 563 926,27	5 070 307,47
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	23 700,00	117 318,20	0,00	119 040,00	119 040,00	0,00	119 040,00	236 358,20
202	0,00	12 119,00		500,00	500,00	0,00	500,00	12 619,00
2031	23 700,00	105 199,20		103 540,00	103 540,00	0,00	103 540,00	208 739,20
2051	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	61 113,89	265 332,00	0,00	202 805,75	202 805,75	0,00	202 805,75	468 137,75
2111	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2118	25 956,80	81 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	81 000,00
2128	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
21316	0,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
21318	0,00	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
21351	0,00	2 100,00		0,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00
2152	0,00	0,00		6 403,75	6 403,75	0,00	6 403,75	6 403,75
215738	0,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
21578	6 269,09	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
217568	11 800,00	11 800,00		2 540,00	2 540,00	0,00	2 540,00	14 340,00
2181	0,00	125 000,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	130 000,00
21828	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
21838	15 588,00	0,00		7 794,00	7 794,00	0,00	7 794,00	7 794,00
21848	1 500,00	45 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
2188	0,00	432,00		15 068,00	15 068,00	0,00	15 068,00	15 500,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	1 426 100,00	2 123 731,00	0,00	998 083,05	998 083,05	0,00	998 083,05	3 121 814,05

Budget Principal (M57) - Mairie La Chapelle d'Abondance Budget Principal - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2313	Constructions	1 057 831,00		195 000,00	195 000,00	0,00	195 000,00	1 252 831,00
2315	Install., matériel et outill. technique	1 065 900,00		803 083,05	803 083,05	0,00	803 083,05	1 868 983,05
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 510 913,89	2 506 381,20	0,00	1 319 928,80	1 319 928,80	0,00	1 319 928,80	3 826 310,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	27,00		7 154,00	7 154,00		7 154,00	7 154,00
10226	Taxe d'aménagement	27,00		7 154,00	7 154,00		7 154,00	7 154,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	1 036 250,00		1 236 843,47	1 236 843,47		1 236 843,47	1 236 843,47
1641	Emprunts en euros	967 000,00		1 168 000,00	1 168 000,00		1 168 000,00	1 168 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	50,00		0,00	0,00		0,00	0,00
168758	Dettes - Autres groupements	69 200,00		68 843,47	68 843,47		68 843,47	68 843,47
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00					
Total des dépenses financières	1 036 277,00	0,00	0,00	1 243 997,47	1 243 997,47	0,00	1 243 997,47	1 243 997,47
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	2 547 190,89	2 506 381,20	0,00	2 563 926,27	2 563 926,27	0,00	2 563 926,27	5 070 307,47
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE				A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 577 745,89	1 449 882,20	2 563 926,27	2 563 926,27	4 013 808,47
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	489 935,80	1 449 882,20	195 843,68	195 843,68	1 645 725,88
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	30 823,00	30 823,00	30 823,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	124 934,00	9 816,00	9 816,00	134 750,00
1323	Subv. non transf. Départements	219 954,00	542 222,40	50 316,00	50 316,00	592 538,40
13258	Subv. non transf. Autres groupements	247 727,00	710 471,00	31 079,45	31 079,45	741 550,45
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	22 254,80	22 254,80	38 309,23	38 309,23	60 564,03
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	50 000,00	33 000,00	33 000,00	83 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		489 935,80	1 449 882,20	195 843,68	195 843,68	1 645 725,88
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1066)	92 078,09	0,00	144 242,59	144 242,59	144 242,59
10222	FCTVA	86 795,00	0,00	138 372,00	138 372,00	138 372,00
10226	Taxe d'aménagement	5 283,09	0,00	5 870,59	5 870,59	5 870,59
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	375,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	375,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	59 700,00	0,00	513 840,00	513 840,00	513 840,00
Total des recettes financières		152 153,09	0,00	658 082,59	658 082,59	658 082,59
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		642 088,89	1 449 882,20	853 926,27	853 926,27	2 303 808,47

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
021	Virement de la section de fonctionnement	1 935 657,00	I	1 710 000,00	1 710 000,00	1 710 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	0,00		0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00		0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 935 657,00		1 710 000,00	1 710 000,00	1 710 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Sauf 165, 166 et 16449.
(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE			B

DEPENSES									
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 288 000,00	0,00	0,00	4 635 000,00	4 635 000,00	0,00	4 635 000,00	4 635 000,00
011	Charges à caractère général (3)	1 389 400,00	0,00	0,00	1 514 495,00	1 514 495,00	0,00	1 514 495,00	1 514 495,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	766 800,00	0,00		580 000,00	580 000,00		580 000,00	580 000,00
014	Atténuations de produits	90 060,00	0,00		99 060,00	99 060,00		99 060,00	99 060,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	910 083,00	0,00	0,00	569 445,00	569 445,00	0,00	569 445,00	569 445,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 156 343,00	0,00	0,00	2 763 000,00	2 763 000,00	0,00	2 763 000,00	2 763 000,00
66	Charges financières	173 000,00	0,00		122 000,00	122 000,00		122 000,00	122 000,00
67	Charges spécifiques (3)	20 000,00	0,00		37 000,00	37 000,00		37 000,00	37 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	3 000,00			3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		196 000,00	0,00	0,00	162 000,00	162 000,00		162 000,00	162 000,00
Total des dépenses réelles		3 352 343,00	0,00	0,00	2 925 000,00	2 925 000,00	0,00	2 925 000,00	2 925 000,00
023	Virement à la section d'investissement	1 935 657,00			1 710 000,00	1 710 000,00		1 710 000,00	1 710 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 935 657,00			1 710 000,00	1 710 000,00		1 710 000,00	1 710 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)			0,00
---------------------------------------	--	--	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées			4 635 000,00
---	--	--	--------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL						
013	Atténuations de charges (2)	3 990 570,46	0,00	3 974 135,28	3 974 135,28	3 974 135,28
016	APA	1 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	522 127,25	0,00	464 982,25	464 982,25	464 982,25
73	Impôts et taxes (sauf 731)	212 758,00	0,00	333 782,00	333 782,00	333 782,00
731	Fiscalité locale	2 759 175,00	0,00	2 717 848,03	2 717 848,03	2 717 848,03
74	Dotations et participations (2)	369 756,00	0,00	327 203,00	327 203,00	327 203,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	124 000,00	0,00	130 320,00	130 320,00	130 320,00
Total des recettes de gestion des services		3 988 936,25	0,00	3 974 135,28	3 974 135,28	3 974 135,28
76	Produits financiers	1 586,21	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	48,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 634,21	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 990 570,46	0,00	3 974 135,28	3 974 135,28	3 974 135,28
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)		660 864,72
---------------------------------------	--	------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées		4 635 000,00
---	--	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE		B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour Information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL									
011	Charges à caractère général (4)	5 288 000,00	0,00	0,00	4 635 000,00	4 635 000,00	0,00	4 635 000,00	4 635 000,00
6042	Achats de prestations de services	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60611	Eau et assainissement	60 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
60612	Energie - Electricité	85 000,00	0,00		108 000,00	108 000,00	0,00	108 000,00	108 000,00
60621	Combustibles	70 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
60622	Carburants	35 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
60623	Alimentation	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
60624	Produits de traitement	1 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60631	Fournitures d'entretien	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	20 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
60633	Fournitures de voirie	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60636	Habilleement et vêtements de travail	8 000,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
6064	Fournitures administratives	3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6067	Fournitures scolaires	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6068	Autres matières et fournitures	15 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
61358	Autres	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	70 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	200 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	35 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
61551	Entretien matériel roulant	75 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	15 000,00	0,00		20 613,00	20 613,00	0,00	20 613,00	20 613,00
6156	Maintenance	55 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00
6161	Multirisques	31 000,00	0,00		34 000,00	34 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00

Budget Principal (M57) - Mairie La Chapelle d'Abondance Budget Principal - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6184	Versements à des organismes de formation	4 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	47 000,00	0,00		47 000,00	47 000,00	0,00	47 000,00	47 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6228	Divers	3 120,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	35 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6234	Réceptions	5 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6236	Catalogues et imprimés	15 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6238	Divers	20 000,00	0,00		82 000,00	82 000,00	0,00	82 000,00	82 000,00
6245	Transports de personnes extérieures	135 000,00	0,00		130 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00
6247	Transports collectifs	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6248	Divers	18 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	3 500,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	21 000,00	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
627	Services bancaires et assimilés	2 780,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	9 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 500,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	9 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	47 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
63512	Taxes foncières	65 000,00	0,00		60 432,00	60 432,00	0,00	60 432,00	60 432,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	0,00		250,00	250,00	0,00	250,00	250,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	766 800,00	0,00		580 000,00	580 000,00		580 000,00	580 000,00
6218	Autre personnel extérieur	3 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00		9 000,00	9 000,00
6331	Versement mobilité	3 500,00	0,00		3 200,00	3 200,00		3 200,00	3 200,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	0,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	292 000,00	0,00		183 100,00	183 100,00		183 100,00	183 100,00
64112	SFT, indemnité de résidence	9 700,00	0,00		7 500,00	7 500,00		7 500,00	7 500,00
64113	NBI	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00

Budget Principal (M57) - Mairie La Chapelle d'Abondance Budget Principal - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64118	Autres indemnités	15 000,00	0,00		6 500,00	6 500,00		6 500,00	6 500,00
64131	Rémunérations	180 000,00	0,00		130 000,00	130 000,00		130 000,00	130 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	4 800,00	0,00		3 700,00	3 700,00		3 700,00	3 700,00
64138	Primes et autres indemnités	5 000,00	0,00		7 500,00	7 500,00		7 500,00	7 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	97 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00		75 000,00	75 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	95 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00		75 000,00	75 000,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	8 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	32 600,00	0,00		55 000,00	55 000,00		55 000,00	55 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 150,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
6488	Autres	50,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	90 060,00	0,00		99 060,00	99 060,00		99 060,00	99 060,00
739218	Autres prél./revers. fisc. coll. locales	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739221	FNGIR	23 060,00	0,00		23 060,00	23 060,00		23 060,00	23 060,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	67 000,00	0,00		76 000,00	76 000,00		76 000,00	76 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	910 083,00	0,00	0,00	569 445,00	569 445,00	0,00	569 445,00	569 445,00
65311	Indemnités de fonction	41 500,00	0,00		46 000,00	46 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00
65313	Cotisations de retraite	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65315	Formation	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65316	Frais de représentation du maire	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	15 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6553	Service d'incendie	64 445,00	0,00		64 445,00	64 445,00	0,00	64 445,00	64 445,00
65568	Autres contributions	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	678 850,00	0,00		280 000,00	280 000,00	0,00	280 000,00	280 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	96 000,00	0,00		130 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00
65818	Autres	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65888	Autres	3 288,00	0,00		18 500,00	18 500,00	0,00	18 500,00	18 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 156 343,00	0,00	0,00	2 763 000,00	2 763 000,00	0,00	2 763 000,00	2 763 000,00
66	Charges financières	173 000,00	0,00		122 000,00	122 000,00		122 000,00	122 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	173 000,00	0,00		122 000,00	122 000,00		122 000,00	122 000,00
67	Charges spécifiques (4)	20 000,00	0,00		37 000,00	37 000,00		37 000,00	37 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	20 000,00	0,00		37 000,00	37 000,00		37 000,00	37 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	3 000,00			3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	3 000,00			3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		196 000,00	0,00	0,00	162 000,00	162 000,00		162 000,00	162 000,00
Total des dépenses réelles		3 352 343,00	0,00	0,00	2 925 000,00	2 925 000,00	0,00	2 925 000,00	2 925 000,00
023	Virement à la section d'investissement	1 935 657,00			1 710 000,00	1 710 000,00		1 710 000,00	1 710 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 935 657,00			1 710 000,00	1 710 000,00		1 710 000,00	1 710 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE		B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	3 990 570,46	0,00	3 974 135,28	3 974 135,28	3 974 135,28
013	Atténuations de charges (3)	1 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	1 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	522 127,25	0,00	464 982,25	464 982,25	464 982,25
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	1 650,00	1 650,00	1 650,00
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70328	Autres droits stationnement et location	7 820,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	762,25	0,00	762,25	762,25	762,25
70382	Redevances de ski de fond	58 890,00	0,00	43 000,00	43 000,00	43 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	313 325,00	0,00	321 590,00	321 590,00	321 590,00
7066	Redevances services à caractère social	44 230,00	0,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	20 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
706888	Autres	14 400,00	0,00	16 368,00	16 368,00	16 368,00
708778	Remb. frais, autres frais	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	62 700,00	0,00	10 612,00	10 612,00	10 612,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	212 758,00	0,00	333 782,00	333 782,00	333 782,00
73211	Attribution de compensation	127 758,00	0,00	248 782,00	248 782,00	248 782,00
73223	Fonds départ. DMTQ pour com - 5000 hab.	85 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
731	Fiscalité locale	2 759 175,00	0,00	2 717 848,03	2 717 848,03	2 717 848,03
73111	Impôts directs locaux	2 660 000,00	0,00	2 621 000,00	2 621 000,00	2 621 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	16 175,00	0,00	16 610,00	16 610,00	16 610,00
73141	Accise sur l'électricité	40 000,00	0,00	40 230,03	40 230,03	40 230,03
73154	Droits de place	3 000,00	0,00	2 008,00	2 008,00	2 008,00
73175	Taxe sur les remontées mécaniques	40 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00	38 000,00
74	Dotations et participations (3)	369 756,00	0,00	327 203,00	327 203,00	327 203,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	167 671,00	0,00	122 634,00	122 634,00	122 634,00
741121	DSR des communes	138 439,00	0,00	128 858,00	128 858,00	128 858,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
744	FCTVA	19 646,00	0,00	22 711,00	22 711,00	22 711,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	11 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
748374	Dot. biodiversité et aménités rurales	22 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
74888	Autres	11 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	124 000,00	0,00	130 320,00	130 320,00	130 320,00
752	Revenus des immeubles	124 000,00	0,00	130 320,00	130 320,00	130 320,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75883	Excédents sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		3 988 936,25	0,00	3 974 135,28	3 974 135,28	3 974 135,28
76	Produits financiers	1 586,21	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	1 586,21	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	48,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	48,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 990 570,46	0,00	3 974 135,28	3 974 135,28	3 974 135,28
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé Q/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					6 735 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					6 735 000,00									
	C.A.S.	05/11/2014	2015-03-02	02/06/2015	2 500 000,00	F		2,600	2,600	EURO	T	C	N	A-1
	C.D.C.	10/11/2015	2016-01-01	01/04/2016	2 250 000,00	F		1,750	1,750	EURO	T	C	N	A-1
	C.A.S.	09/12/2024	2024-12-01	10/06/2025	1 985 000,00	F		3,310	3,310	EURO	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

Budget Principal (M57) - Mairie La Chapelle d'Abondance Budget Principal - BP - 2026

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					1 276 929,77									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					1 276 929,77									
0058 2004 00	SYANE	01/01/2006	2006-01-01	01/01/2007	126 156,85	F		4,030	4,030	EURO	A	C	N	A-1
0058 2004 01	SYANE	01/01/2007	2007-01-01	01/01/2008	5 969,47	F		4,030	4,030	EURO	A	C	N	A-1
0058 2005 00	SYANE	01/01/2007	2007-01-01	01/01/2008	123 378,38	F		3,640	3,640	EURO	A	C	N	A-1
0058 2007 00	SYANE	01/01/2009	2009-01-01	01/01/2010	259 215,90	F		4,650	4,650	EURO	A	C	N	A-1
0058 2008 00	SYANE	01/01/2009	2009-01-01	01/01/2010	50 314,71	F		4,110	4,110	EURO	A	C	N	A-1
0058 2008 01	SYANE	01/01/2010	2010-01-01	01/01/2011	256 665,62	F		4,110	4,110	EURO	A	C	N	A-1
0058 2012 00	SYANE	01/01/2016	2016-01-01	01/01/2017	280 323,25	F		4,950	4,950	EURO	A	C	N	A-1
0058 2013 00	SYANE	01/01/2016	2016-01-01	01/01/2017	174 905,59	F		3,720	3,720	EURO	A	C	N	A-1
Total général					8 011 929,77									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 233 214,23					764 285,72	102 094,49	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 233 214,23					764 285,72	102 094,49	0,00
	N	0,00	A-1	1 425 000,00	14,25	F		2,600	100 000,00	36 573,33	0,00
	N	0,00	A-1	1 623 214,23	25,25	F		1,500	64 285,72	41 192,64	0,00
	N	0,00	A-1	1 185 000,00	1,25	F		3,310	600 000,00	24 328,52	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		354 291,97					68 843,28	15 341,49	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00

Budget Principal (M57) - Mairie La Chapelle d'Abondance Budget Principal - BP - 2026

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		354 291,97					68 843,28	15 341,49	0,00	0,00
0058 2004 00	N	0,00	A-1	6 307,89	1,00	F		4,030	6 307,89	254,21	0,00	0,00
0058 2004 01	N	0,00	A-1	597,01	2,00	F		4,030	298,47	24,06	0,00	0,00
0058 2005 00	N	0,00	A-1	12 987,18	2,00	F		3,640	6 493,60	472,73	0,00	0,00
0058 2007 00	N	0,00	A-1	51 843,26	4,00	F		4,650	12 960,80	2 410,70	0,00	0,00
0058 2008 00	N	0,00	A-1	10 062,87	4,00	F		4,110	2 515,74	413,58	0,00	0,00
0058 2008 01	N	0,00	A-1	64 166,42	5,00	F		4,110	12 833,28	2 637,24	0,00	0,00
0058 2012 00	N	0,00	A-1	112 129,27	6,00	F		4,950	18 688,22	5 550,40	0,00	0,00
0058 2013 00	N	0,00	A-1	96 198,07	11,00	F		3,720	8 745,28	3 578,57	0,00	0,00
Total général		0,00		4 587 506,20					833 129,00	117 435,98	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et complabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)							
Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 587 506,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES			
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME			IV
			B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)					
REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Autrès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Autrès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES										IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN										B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS																		
Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant du au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 950 564,98
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 950 564,98
Recettes réelles de fonctionnement	II 3 974 135,28
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II 23,92

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N			B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		7,00	1,00	8,00	3,50	2,84	6,34
Adjoint technique territorial	C	2,00	1,00	3,00	2,50	0,00	2,50
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur hors classe	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,84	0,84
Technicien Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien Principal de 2ème Classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	1,00	1,00	0,00	0,33	0,33	0,33
Adjoint territorial du patrimoine	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,33	0,33	0,33
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		12,00	2,00	14,00	7,50	4,17	11,67	

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présente toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
- (5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N			B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				2 293,88		
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	ADM	469	0,00	A Autres	A Vacataire
Adjoint territorial du patrimoine	C	CULT	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Ingénieur hors classe	A	TECH	0	0,00	A Autres	A Vacataire
Ingénieur hors classe	A	TECH	0	2 293,88	A Autres	A Vacataire
Technicien Principal de 1ère Classe	B	TECH	638	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Technicien Principal de 2ème Classe	B	TECH	451	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
sans grade ou sans emploi	C	PM	513	0,00	A Autres	A
TOTAL GENERAL				2 293,88		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Meili du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires territoriaux n'a pu être recruté dans les conditions prévues par la CGFP.
332-23-2 : Accroissement salarial d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par la CGFP.
332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6 : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-989 692,53	-989 692,53
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-1 056 499,00	-1 056 499,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-2 046 191,53	-2 046 191,53

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	2 046 191,53	2 046 191,53
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-2 046 191,53	-2 046 191,53
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 243 997,47	1 243 997,47
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 368 082,59	2 368 082,59
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 124 085,12	1 124 085,12

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 243 997,47	1 243 997,47
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 236 843,47	1 236 843,47
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 168 000,00	1 168 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	68 843,47	68 843,47
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		7 154,00	7 154,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	7 154,00	7 154,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 368 082,59	III 2 368 082,59
Ressources propres externes de l'année (a)		144 242,59	144 242,59
10222	FCTVA	138 372,00	138 372,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	5 870,59	5 870,59
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 223 840,00	2 223 840,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	513 840,00	513 840,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 710 000,00	1 710 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES					IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS					D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	3 785 000,00	0,00	35,54 0	0,00	1 345 189,00	0,00
TFPNB	65 600,00	0,00	128,13 0	0,00	84 053,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			2 398 372,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 15

VOTES :

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 2

Date de convocation : 08/04/2026

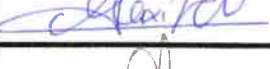
Présenté par M. Gérald DAVID-CRUZ, Maire (1),

A La Chapelle-d'Abondance, le 23/04/2026

Délibéré par l'assemblée délibérante du conseil municipal (2), réunie en session

A La Chapelle-d'Abondance, le 23/04/2026

Les membres de l'assemblée délibérante du conseil municipal (2),(3).

BENAND Anthony , Conseiller municipal	
BLANC Didier , 2ème adjoint	
BLANC Emeline , Conseillère Municipale	
BOVARD Jean Marie , 4ème adjoint	
CETTOUR Laurence , Conseillère municipale	
CREPY-BANFIN Audrey , 3ème adjoint	
CRUZ-MERMY Jean-Jacques , Conseiller municipal	
CRUZ-MERMY Valéry , Conseiller municipal	
DAVID-CRUZ Gérald , Maire	
DEFOSSE Valérie , Conseillère municipale	
GRECO Juliette , Conseillère municipale	
MAXIT Alexandre , Conseiller municipal	
MAXIT Maurice , Conseiller municipal	
MAXIT Nathalie , 1er adjoint	
SCHORLE Estelle , Conseillère municipale	

Certifié exécutoire par M. Gérald DAVID-CRUZ, Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 7 MAI 2026, et de la publication le 7 MAI 2026.
 A La Chapelle d'Abondance, le 13 mai 2026.

Le Maire Gérald DAVID-CRUZ
 Mairie de la Chapelle d'Abondance

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

